

DÉLIBÉRATION n° 2018-02 de l'ASSEMBLEE GENERALE de l'ADAC 65

Présent(e)s

M. Pélieu (Président du Conseil Départemental des HP et de l'ADAC 65).

Département :

B. Pouban (Vic-en-Bigorre) ;
C. Robin Rodrigo (1^{ère} Vice-Présidente, Vallée des Gaves) ;
P. Péraldi (Vallée de la Barousse) ;
J. Guilhas (Val d'Adour Rustan Madiranais) ;
B. Verdier (Les Coteaux) ;



Communes :

J.M. Abbadie (Agos-Vidalos) ;
P. Gerwig (Anères) ;
M. Menoni (Ansost) ;
A. Mallecot (Arbéost) ;
A. Vergé (Arcizans-Avant) ;
P. Carrère (Arreau) ;
T. Broca (Asté) ;
M. Ricaud (Azereix) ;
F. Larrang (Barbachen) ;
P. Arribet (Barèges) ;
C. Longe (Adjointe Bégole) ;
A. Barret (Bernac-Dessus) ;
B. Jobet (1^{ère} adjointe Bizous) ;
A.M. Bruzeaud-Soucaze (Bonfont) ;
A. Marsalle (Bordères-Louron) ;
G. Daydé (Boulin) ;
N. Lamère (2^{ème} adjointe Bours) ;
R. Fernandez (Cabanac) ;
J. Sempé (Camalès) ;
J.P. Laran (Capvern) ;
J.M. Castor (Castelvieilh) ;
J.M. Vignes (Castillon) ;
Y. Bruno (Dours) ;
P. Vuillaume (Esquièze-Sère) + C. Baa-Puyoulet (2^{ème} adjoint) ;
H. Armanet (Estarvielle) ;
P. Pichon (conseiller municipal Ancizan) ;
J. Cassou (1^{er} adjoint Les Angles) ;
A. Garoby (Antist) ;
R. Senmartin (Arcizac-Adour) ;
J.B. Larzabal (Arcizans-Dessus) ;
J.P. Cazaux (Arrens-Marsous) ;
S. Cabar (Ayzac-Ost) ;
F. Abat (Banios) ;
F. Pomes (Adjointe Barbazan-Dessus) ;
N. Corrège (Adjoint Beaudéan) ;
M. Dubarry (Bernac-Debat) ;
B. Souberbielle (Betpouey) ;
Y. Caréac (Bouilh-Pereuilh) ;
J.M. Begué (Bonnemazon) ;
M. Iriarte (Bouilh-Péreuilh) ;
R. Sarrat (Bourg-de-Bigorre) ;
R-M. Colomès (Bulan) ;
J.L. Anglade (Cadéac) ;
G. Ara (Campan) ;
F. Loumagne (Castelnau-Rivière-Basse) ;
T. Pourteau (Castéra-Lanusse) ;
D. Galaup (Cazaux-Frechet-Aneran-Camors) ;
E. Doutriaux (Escots) ;

M. Bordier (Estirac) + S. Chalan-Latou (1^{er} adjoint) ;
 K. Brognoli (Ferrières) ;
 G. Lacassagne (Fréchou-Fréchet) ;
 A. Ducasse (Galan) ;
 M. Gabail (Gavarnie-Gèdre) ;
 P. Darré (Gazost) ;
 J.C. Castérot (Geu) ;
 J. Duffau (Hères) ;
 B. Dubarry (Adjoint Hitte) ;
 J. Verdoux (Labassère) ;
 J.C. Duzer (Lalanne-Trie) ;
 A. Luquet (Lanne) ;
 C. Laffonta (Larreule) ;
 R. Corring (conseiller municipal Lézignan) ;
 P. Darous (Lizos) ;
 A. Trinc (Louit) ;
 J. Garrot (Lugagnan) ;
 A. Laffargue (Mascaras) ;
 R. Dubertrand (Monfaucon) ;
 P. Bornuat (Montgaillard) ;
 B. Rouède (Nestier) ;
 C. Jouret (Oléac-Debat) ;
 A. Escalé (Maire-adjoint Omex) ;
 C. Lacaze (Adjointe Oroix) ;
 G.B. Dubarry (Maire-adjoint Oueilloux) ;
 C. Rodrigues (Péré) ;
 N. Pereira Da Cunha (Pierrefitte-Nestalas) ;
 J.L. Mascaras (Pouzac) ;
 A. Guillouet (Rabastens-de-Bigorre) ;
 D. Guilen (Adjoint Ricaud) ;
 R. Sarniguet (Lapeyre) ;
 A. Talbot (Sarrouilles) + F. Augé (adjointe) ;
 C. Berdy (Sauveterre) ;
 J. Touya (Séron) ;
 R. Ferrero (Soréac) ;
 B. Lussan (Tostat) ;
 Y. Pujo (Trébons) ;
 M. Guarne (Uz) ;
 J.P. Lapeyre (Villemur) ;
 M.J. Rodriguez (Frechet-Aure) ;
 T. Dumestre-Courtiade (Gaillagos) ;
 G. Curbet (Gardères) ;
 J. Sévilla (Gayan) ;
 G. Dubarry (Gerde) ;
 A. Dubernard (Guchen) ;
 J.C. Pinos (Adjoint Hibarette) ;
 J.F. Laffont (Ilhet) ;
 M. Begorre (Lamarque-Pontacq) ;
 G. Marquerie (Lansac) ;
 C. Bourbon (Lascazères) ;
 M. Ménoni (Liac) ;
 N. Lacaze (Loudenvielle) ;
 A. Rousse (Luc) ;
 S. Simois (Lutilhous) ;
 L. Toucouère (1^{er} adjoint Mont) ;
 D. Toucouère (Mont) ;
 J. Esquerre (1^{ère} adjointe Montsérié) ;
 J.L. Magni (Nouilhan) ;
 C. Labat (Oléac-Dessus) ;
 M.C. Sajous (Adjointe Orleix) ;
 F. Bordenave (Adj. Ossun) ;
 M. Casasus (Adjointe Ozon) ;
 A. Bonnacarrère (Peyrun) ;
 S. Debat (Pouyastruc) ;
 F. Lerda (Pujo) ;
 E. Panafre (Recurt) ;
 N. Acchini (Ris) ;
 D. Gronnier (Sarriac-Bigorre) ;
 J. F. Chataigne (Sassis) ;
 J. Pédarribes (Sère-en-Lavedan) ;
 B. Pouban (Siarrouy) ;
 F. Lelaurin (Tarasteix) ;
 C. Denagiscarde (Tournay) ;
 J.P. Grasset (Trie-sur-Baïse) ;
 J.P. Cots (Viella) ;
 T. Peycère (Villeneuve-près-Marsac).

Communautés de Communes :

P. Carrère (Com Com Aure Louron) ;
 R. Marrot (Com Com Neste Barousse) ;
 C. Alégret (Com Com Coteaux du Val d'Arros) ;
 N. Pereira Da Cunha (Com Com Pyrénées Vallée des Gaves) ;
 B. Verdier (Com Com du Pays de Trie et du Magnoac).

Organismes partenaires :

C. Denagiscarde (C.C.I) ;
C. Vergnon (AD'OCC) ;
F. de Barros (CAUE) ;
B. Rouch (SDE) ;
X. Laporte (ENEDIS) ;
J.L. Legret (ENEDIS) ;
P. Haurine (DDT) ;
V. Dedieu (CAUE) ;
D. Frossard (SDE) ;
M.L. Néaume (Initiative Pyrénées) ;
J.F. Maubourguet (ENEDIS) ;
J.M. Hangar (cadastre).

Services Département des HP :

C. Laffonta (DDL) ;
P. Bordeaux (DSD Insertion).

Parlementaires :

M. Carrère (Sénatrice des HP) ;
J. Dubié (Députée des HP).

ADAC 65 :

D. Tulsa (directeur) ;
L. Michaut (adjointe au directeur et responsable du pôle juridique & administratif) ;
B. Dubosc (conseillère juridique) ;
P. Péninou (assistant à maîtrise d'ouvrage) ;
M. Latapie (assistant à maîtrise d'ouvrage) ;
N. Mainguy (assistante de direction).
K. Talazac (conseillère juridique) ;
J. Falliéro (assistant à maîtrise d'ouvrage) ;
R. Rosato (assistant à maîtrise d'ouvrage) ;

Excusé(e)s

Département :

G. Astuguevieille (Ossun) ;
L. Lagès (Vallée de la Barousse) ;
C. Autigeon (Val d'Adour Rustan Madiranaï) ;
J. Buron (10^{ème} Vice-Président, Bordères-sur-l'Échez) ;
A. Souquet (Bordères-sur-l'Échez) ;
J. Brune (8^{ème} Vice-Président, Haute Bigorre) ;
B. Vinualès (Lourdes 2) ;
J. Abadie (Vallée de l'Arros et des Baïses) ;
I. Loubradou (Moyen Adour) ;
M. Beyrié (Neste - Aure - Louron).

Communes :

J.C. Trey (Ancizan) ;
B. Roussin (Ansost) ;
I. Gandit (Aries-Espanan) ;
C. Legrand (Arras-en-Lavedan) ;
A. Dulout-GLEIZE (Artalens-Souin) ;
Y. Lacaze (Les Angles) ;
J. Maumus (Antin) ;
M. Martin (Arné) ;
S. Étienne (Artagnan) ;
L. Fourcade (Barbazan-Dessus) ;

F. Lafon-Puyo (Barlest) ;
 J. Buron (Bazet) ;
 J. Brune (Beaudéan) ;
 G. Astuguevieille (Bénac) ;
 P. Begue (Bettes) ;
 J. Paucis (Bourisp) ;
 M. Vignola (Buzon) ;
 S. Cha (Castéra-Lou) ;
 P. Bouygard (Cazaux-Debat) ;
 S. Caseny (Cieutat) ;
 A. Piaser (Clarens) ;
 C. Corrège (Escala) ;
 R. Poques (Escondeaux) ;
 Y. Cardeilhac (Escoubès-Pouts) ;
 R. Theil (Esterre) ;
 F. Castet (Gaussan) ;
 E. Trey (Grust) ;
 S. Vaissac (Hitte) ;
 E. Ducuing (Izaux) ;
 L. Nicolau (Lacassagne) ;
 P. Vignes (Laloubère) ;
 H. Bareilles (Lau-Balagnas) ;
 F. Poizat (Lies) ;
 M. Sicard (Lortet) ;
 A. Dupouts (Mauvezin) ;
 D. Toucouère (Mont) ;
 J.C. Roge (Montserié) ;
 E. Laborde (Omex) ;
 J.M Duclos (Ossun-Ez-Angles) ;
 J.L. Ribes (Ourde) ;
 I. Robin (Pailhac) ;
 A. Pailhé (Ricaud) ;
 C. Lesgards (Salles-Adour) ;
 C. Barrère (Seich) ;
 G. Dieuzeide (Sombrun) ;
 J. Abadie (Tilhouse) ;
 C. Alban-Colomes (Uzer) ;
 M. Beyrié (Vielle-Aure) ;
 S. Cournet (Villenave-Près-Béarn).

M. Saint-Pasteur (Barrancoueu) ;
 S. Lacoste (Beaucens) ;
 S. Mathelin (Bégole) ;
 M. Puech (Benque-Molère) ;
 C. Esquerre (Bizous) ;
 M. Garrocq (Bours) ;
 M. Bessone (Cadeilhan-Trachère) ;
 J.P. Taran (Caussade-Rivière) ;
 P. Laffaille (Cheust) ;
 G. Philippon (Clarac) ;
 M. Capdeville (Collongues) ;
 P. Lagrave (Escaunets) ;
 E. Fourcade (Esconnets) ;
 G. Fourcade (Espieilh) ;
 J. Laureys (Galez) ;
 L. Marques (Gonez) ;
 V. Soubabère (Hagedet) ;
 D. Dépond (Hibarette) ;
 P. Balagna (Jézeau) ;
 F. Ré (Lahitte-Toupière) ;
 E. Gay (Lancon) ;
 C. Morera (Lézignan) ;
 J. Uchan (Lombres) ;
 C. Noguès (Luc) ;
 M. Fis (Monlong) ;
 R. Carmouze (Montignac) ;
 J.M. Lehmann (Odos) ;
 M. Suzac (Oroix) ;
 D. Bordes (Oueilloux) ;
 G. Lemasquier (Ozon) ;
 J.L. Cazaubon (Poueyferré) ;
 V. Duplan (Saint-Arroman) ;
 J.P. Compagnet (Sarlabous) ;
 D. Lacassagne (Sinzos) ;
 C. Abadie (Sost) ;
 C. Habas (Ugnouas) ;
 C. Menet (Vic-en-Bigorre) ;
 P. Tramont (Villelongue) ;

Communautés de Communes :

F. Ré (Com Com Com Adour Madiran) ;
 J. Brune (Com Com Haute-Bigorre) ;
 G. Trémège (CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées).

Organismes partenaires :

B. Lagarde (Préfecture HP) ;	J.L. Sagnard (DDT) ;
V. Artigalas (Association des Maires HP) ;	F.X. Brunet (CCI) ;
M. Danglade (AD'OCC) ;	A. Colat-Parros (ADIL) ;
P. Berardo (ENEDIS) ;	C. Jausas (Centre de Gestion HP) ;
P. Collet (Régie Haut Débit) ;	É. Martin (Otidéa) ;
S. Martin (Otidéa) ;	M. Pérez (cadastre) ;
J.M. Chareyre (cadastre) ;	J.M. Lefebvre (cadastre).

Services Département des HP :

P. Debernardi (D.R.T.) ;	F. Bouchaud (D.R.T) ;
O. Guyonneau (Directeur de Cabinet du Président).	

Parlementaires :

V. Artigalas (Sénatrice des HP) ;	J.B. Sempastous (Député des HP).
-----------------------------------	----------------------------------

Secrétaire de Séance : P. Péraldi (Vallée de la Barousse).

VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général en date du 10 décembre 2010 portant création d'une Agence Départementale d'Accompagnement aux Collectivités (ADAC 65) ;

VU la délibération de l'Assemblée Constitutive de l'ADAC 65 du 27 septembre 2012 approuvant notamment les statuts de l'ADAC 65 ;

VU la délibération de l'Assemblée Générale en date du 05 juin 2014 portant notamment sur la désignation des membres du Collège des Communes et EPCI siégeant au sein du Conseil d'Administration de l'ADAC 65 ;

VU la délibération du Conseil d'Administration en date du 05 juin 2014 portant sur la désignation des 2 Vice-Présidents au sein du Collège des Communes et EPCI ;

VU la délibération de l'Assemblée Départementale en date du 27 avril 2015 portant sur la désignation des représentants du Département au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de l'ADAC 65 ;

VU la délibération de l'Assemblée Générale en date du 22 juin 2017 portant sur la désignation des représentants du collège des EPCI au sein du Conseil d'Administration de l'ADAC 65 ;

VU le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 07 juin 2018 ;

DÉLIBÈRE

Article 1 : l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Rapport du Conseil d'Administration sur les activités de l'ADAC 65 en 2017 ;

Article 2 : le présent acte fait l'objet des formalités suivantes :

- Transmission au Représentant de l'Etat, Service du Contrôle de Légalité,
- Publication au recueil des actes administratifs,
- Insertion au registre des délibérations.

Le Président de l'ADAC 65



Michel PÉLIEU

